



SNUipp-FSU Calvados
12 rue du Colonel Rémy
14000 Caen
02.31.72.29.25
mél : snu14@snuipp.fr

À Caen le 1^{er} avril 2020

Mesdames, Messieurs les Maires et Représentants Municipaux,

Dans ce contexte hors norme et inédit de crise sanitaire et sociale, le maintien et l'amélioration des services publics doivent devenir la priorité des décisions politiques prises actuellement.

Le SNUIPP/FSU n'a eu de cesse d'alerter le Ministère de l'Éducation Nationale sur le caractère indécent des fermetures de classes dans une société fragilisée voire traumatisée.

Le ministère a confirmé au SNUipp-FSU qu'aucune fermeture de classe en milieu rural de moins de 5000 habitants sans l'accord du maire ne pourra être actée lors des instances décisionnelles de carte scolaire. La mesure, annoncée par le ministre de l'Éducation nationale à l'occasion d'un journal télévisé, prolongerait celle prise en 2019 de ne fermer aucune école rurale sans ce même accord.

Le SNUipp-FSU14 se félicite de l'annonce mais dénonce cette opération de communication : à ce jour, aucune dotation supplémentaire n'est prévue, notre département doit rendre 16 postes au ministère à la rentrée 2020.

Le SNUipp-FSU14 incite chaque élu-e concerné-e à manifester son opposition à toute mesure qui détériorerait les conditions d'accueil et d'apprentissage des élèves de sa commune.

Veuillez, Mesdames, Messieurs les Maires et Représentants Municipaux, croire en notre attachement au service public.

Laurence Guillouard, secrétaire départementale du SNUipp-FSU14
Syndicat majoritaire des enseignant-es du 1^{er} degré en France et dans le Calvados